



**Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage**

Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)

Les enseignants contractuels et la qualité de l'enseignement de base I au Niger :



Quel bilan ?

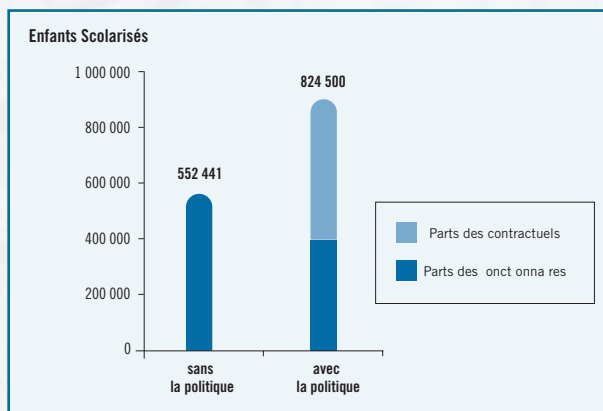
Un pari gagnant pour la scolarisation primaire

En s'engageant sur la voie de l'éducation pour tous, plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont fait le choix, au cours de la dernière décennie, de mettre sur pied une politique de recrutement d'enseignants contractuels. Dans tous les cas, cette mesure avait pour objectif de développer la scolarisation primaire tout en tenant compte des contraintes macroéconomiques que connaissent les pays.

Le Niger est l'un des pays qui ont eu recours à cette mesure. En 1998, le gouvernement nigérien a instauré une politique de recrutement d'enseignants contractuels pour lui permettre d'embaucher massivement de nouveaux enseignants au cycle de base I (première à sixième année). Les maîtres ainsi recrutés – qu'on appelait à l'origine « volontaires de l'éducation » – étaient de jeunes diplômés sans emploi qui ne possédaient pas nécessairement de formation en enseignement, mais qui avaient choisi de se mettre à la disposition du Ministère de l'Education de base et de l'Alphabétisation pour dispenser des cours dans les écoles du pays.

Les moindres coûts liés à ces nouveaux enseignants (formation professionnelle et salaire) ont permis au Niger, entre 1998 et 2002, de recruter environ 10 200 maîtres contractuels. L'effet sur le taux brut de scolarisation primaire ne s'est pas fait attendre : celui-ci est passé de 31,5% en 1998 à 44,7% en 2003, soit une hausse de plus de 13% en cinq ans. Plus encore, **on estime qu'en 2002, environ 270 000 élèves supplémentaires ont été scolarisés grâce aux enseignants contractuels, ce qui représente le tiers de l'ensemble des élèves nigériens du primaire.** Ces chiffres en disent long sur le fort impact positif qu'a eu la politique de recrutement de contractuels sur la scolarisation au Niger.

Impact de la politique de recrutement d'enseignants contractuels sur la scolarisation primaire, 2002¹



¹ Le PASEC a comparé le nombre d'enfants effectivement scolarisés en 2002 (alors que le système éducatif nigérien employait des maîtres contractuels) au nombre d'élèves qui auraient pu être scolarisés si, à masse salariale égale et à ratio élèves/maître constant, le corps enseignant ne comptait que des fonctionnaires.

Au-delà de l'extension de la scolarisation, la question de la qualité de l'enseignement

Ces progrès remarquables sur le plan de la scolarisation primaire ne révèlent toutefois aucune information au sujet de la qualité de l'enseignement dispensé. Or, favoriser la scolarisation ne suffit pas pour instruire durablement des générations d'enfants : encore faut-il que l'éducation reçue soit de bonne qualité. **Le recrutement de maîtres contractuels souvent non formés pour exercer le métier d'enseignant pose donc la question de leur performance, autrement dit leur compétence à transmettre les connaissances requises aux élèves.** Cette question est d'autant plus préoccupante que, depuis 2002, le système éducatif nigérien compte davantage de maîtres contractuels que de maîtres titulaires.

Dans le but d'évaluer l'impact de la politique de recrutement d'enseignants contractuels du gouvernement nigérien sur la qualité de l'enseignement dispensé, le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) a réalisé, trois ans après la mise en place de cette politique, une évaluation nationale de la qualité de l'enseignement primaire. Cette étude, qui s'est déroulée au cours de l'année scolaire 2001-2002, a permis de comparer les performances d'un échantillon de plus de 250 enseignants contractuels et titulaires en deuxième et cinquième années, en poste dans 127 écoles réparties sur l'ensemble du territoire. Pour ce faire, le PASEC a mesuré la progression de leurs élèves, dont le total s'élevait à près de 3000 enfants, par des tests de français et de mathématiques.

Les principales questions auxquelles l'étude s'est attachée à répondre sont les suivantes :

- Qu'en est-il de la qualité de l'enseignement primaire au Niger ?
- Les enseignants contractuels sont-ils plus ou moins efficaces que les enseignants fonctionnaires ?
- Quels sont les facteurs qui exercent une influence directe sur les acquisitions scolaires des élèves ?



Qu'en est-il de la qualité de l'enseignement primaire au Niger ?

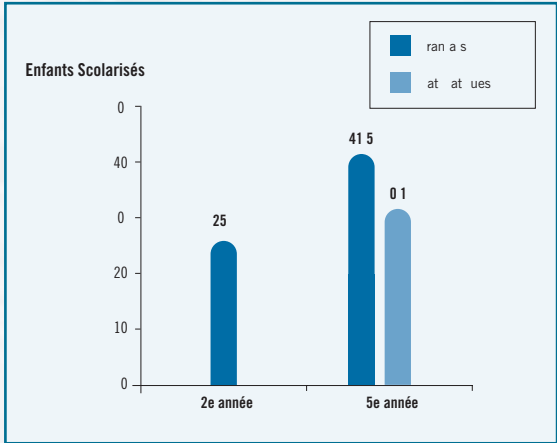
Une situation préoccupante

Bien que l'échantillon des élèves ayant participé à l'étude ne soit pas représentatif de l'ensemble des élèves nigériens (mais plutôt de leurs professeurs), certaines tendances fortes se dégagent des résultats aux tests de ces quelque 3 000 enfants issus de toutes les régions du pays. Ces tendances méritent une attention particulière, car elles indiquent que **le niveau des acquis des élèves est faible, tant en deuxième qu'en cinquième année.**

En fin d'année scolaire, les élèves de deuxième année qui ont été testés obtiennent un score moyen combiné (en français et en mathématiques) de seulement de 41,5 sur 100. En cinquième année, la situation est encore plus inquiétante, avec un score moyen combiné de 29,9 sur 100. Par ailleurs, si l'on compare les scores moyens des élèves nigériens de l'échantillon à ceux obtenus par les élèves de sept autres pays francophones d'Afrique² ayant passé les mêmes épreuves, on constate que **l'école primaire fait face à d'importants problèmes de qualité au Niger.** La moyenne des scores dans les autres pays est en effet de 52,7 sur 100 en deuxième année et de 43,9 sur 100 en cinquième année.

De plus, on remarque qu'un an avant la fin du cycle primaire, **une grande proportion d'élèves est en situation d'échec scolaire** : pratiquement deux élèves sur cinq obtiennent un score qui aurait été le même s'ils avaient répondu au hasard.

Proportion d'élèves en situation d'échec scolaire au Niger³



² Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Sénégal et Togo.

³ La structure du test de mathématiques en deuxième année ne permet pas de mesurer le taux d'échec scolaire.

Les enseignants contractuels sont-ils plus ou moins efficaces que les enseignants fonctionnaires ?

Ni plus ni moins, des performances variées

Rien n'indique cependant que ce faible niveau des acquisitions scolaires soit lié à l'arrivée massive d'enseignants contractuels dans le système éducatif. En effet, les analyses démontrent que **les différences entre enseignants contractuels et titulaires sont restreintes, voire inexistantes**, et qu'elles varient selon le niveau d'enseignement et la formation professionnelle. Cela signifie que d'autres facteurs que le statut se révèlent plus déterminants dans la performance ou la contre-performance des enseignants nigériens.

Quels sont les facteurs qui exercent une influence directe sur les acquisitions scolaires des élèves ?

La formation professionnelle : un facteur essentiel

En analysant de manière plus détaillée les différents profils des enseignants, l'étude permet de conclure que, **bien plus que le statut, c'est la formation professionnelle qui joue un rôle prépondérant dans les acquisitions**. Contractuels et titulaires confondus, les maîtres qui font le plus progresser leurs élèves sont ceux qui ont bénéficié d'une formation professionnelle :

- en deuxième année, on remarque que les enseignants les plus efficaces sont ceux qui ont suivi une formation professionnelle de plus d'un an ;
- en cinquième année, c'est la formation professionnelle d'un an seulement qui s'est révélée la plus efficace.

La motivation : un facteur à ne pas négliger

Les résultats de l'analyse indiquent que **la motivation professionnelle semble également avoir un effet important sur la performance des enseignants**. L'étude fait ressortir deux aspects qui se montrent déterminants dans la satisfaction des enseignants :

- un maître titulaire d'un diplôme académique élevé (baccalauréat ou plus) est généralement peu satisfait d'exercer le métier d'enseignant ;
- plus un enseignant a de l'ancienneté, plus la probabilité qu'il soit insatisfait de sa situation professionnelle est grande.

Des études complémentaires seraient toutefois nécessaires pour approfondir ce sujet.

Des priorités pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire

L'étude du PASEC a démontré que rien n'indique que la mise en place de la politique de recrutement d'enseignants contractuels a eu pour conséquence de détériorer la qualité de l'enseignement primaire. En fait, si l'on tient compte du fort impact qu'a eu l'embauche massive de maîtres contractuels sur le taux de scolarisation, on obtient un bilan positif. Toutefois, si ces craintes sont apparues infondées, les résultats des tests ont soulevé un autre problème qui, lui, est véritable : quel que soit le statut des enseignants, la qualité de l'enseignement dispensé au Niger est insuffisante. Cette situation est très inquiétante et appelle des actions efficaces à mettre en place rapidement.

Parmi les mesures à envisager, la priorité va à la formation professionnelle des enseignants, dont l'impact positif a été clairement établi par cette étude et par d'autres enquêtes réalisées dans le cadre du PASEC (notamment au Togo et en Guinée). Il est nécessaire d'**assurer systématiquement une formation professionnelle initiale à tous les futurs enseignants contractuels**. De plus, pour les maîtres non formés qui sont déjà en poste, il convient de **mettre sur pied une formation de recyclage**.

Les autorités nigériennes ont déjà entrepris des mesures allant dans ce sens. Elles entendent limiter à l'avenir le recrutement de maîtres contractuels aux seules personnes titulaires d'un diplôme de l'Ecole normale. En outre, des formations de trois mois sont prévues pour les contractuels qui n'ont pas reçu de formation professionnelle initiale.

Par ailleurs, il y a lieu de **porter une attention sérieuse aux conditions de travail, au plan de carrière des maîtres et à la valorisation sociale du métier d'enseignant**. En effet, il est probable que certaines sources d'insatisfaction aient un impact sur la motivation des enseignants et, par là, sur leur performance. Les analyses montrent le sentiment d'insatisfaction est lié entre autres à l'ancienneté et au niveau académique élevé. Ces résultats sont à considérer avec le plus grand intérêt quand on sait que les contractuels comptaient tout au plus quatre ans d'expérience au moment de l'étude.

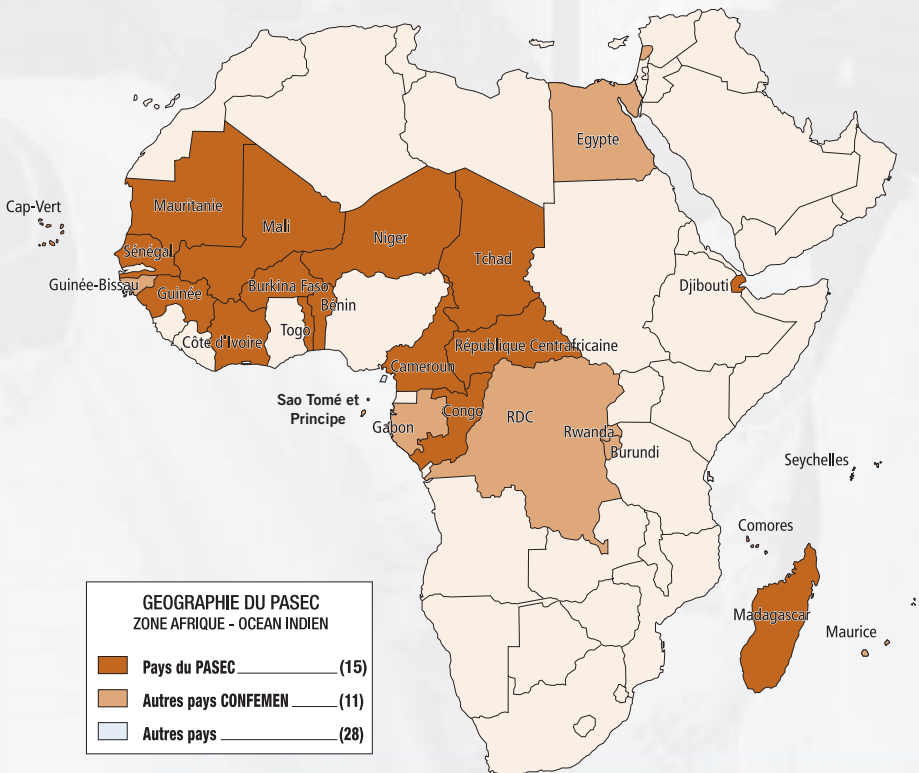
Le contenu du présent document est tiré de l'étude intitulée *Les enseignants contractuels et la qualité de l'enseignement de base I au Niger : Quel bilan ? Les résultats d'une étude thématique du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN, Dakar, septembre 2004*. Le rapport complet est disponible au Centre d'information et de documentation du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN à Dakar et sur www.confemen.org

Le PASEC

La CONFEMEN a fixé au PASEC quatre objectifs :

- Identifier des modèles d'écoles efficaces et peu coûteux en comparant, à l'échelle nationale et internationale, les performances des élèves, les méthodes d'enseignement et les moyens mis en oeuvre.
- Développer, dans chacun des Etats participants, une capacité interne et permanente d'évaluation des systèmes éducatifs.
- Diffuser les méthodes et les instruments d'évaluation préconisés, de même que les résultats obtenus.
- Renforcer le rôle d'observatoire permanent des systèmes éducatifs du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Les pays ayant bénéficié des interventions du PASEC



La CONFEMEN

Depuis 1960, la CONFEMEN œuvre à la promotion de l'éducation dans le monde francophone. A ce jour, elle compte 41 Etats et gouvernements membres.

La CONFEMEN a pour objectifs :

- d'informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réformes en cours ;
- de nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- d'animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et de formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.



Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN

Immeuble Kébé Extension, 3^{ème} étage

B.P. 3220 Dakar SENEGAL

Téléphone : (221) 821.60.22 - (221) 821.80.07 (PASEC)

Télécopieur : (221) 821.32.26

Courriel CONFEMEN : confemen@sentoo.sn

Courriel PASEC : pasec@sentoo.sn

www.confemen.org